

Modalités d'accès à la formation infirmière

Conditions générales d'admission

Pour intégrer la formation, le candidat doit avoir au moins **17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée** dans la formation (condition réglementaire).

Trois grandes voies d'accès sont disponibles, selon votre situation :

- > Formation initiale / sélection Parcoursup (tous les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme : lycéens, étudiants, professionnels en réorientation...)
- > Formation professionnelle continue / sélection FPC (tous les professionnels justifiant de 3 ans de cotisation : salariés, reconversion...)
- > Inscription réservée aux médecins et maïeuticiens étrangers et les titulaires du Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Choisissez votre parcours

[Accès Parcoursup](#)

[Accès FPC](#)

[Accès Particulier](#)

DANS CETTE RUBRIQUE

 [Accès Parcoursup](#)

 [Accès FPC](#)

 [Accès particulier](#)

INSTITUTS DE FORMATION IFSI - LE VINATIER

BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX

EN PARTENARIAT AVEC